

24LEACI - ENVIRONNEMENT DU COMMERCE INTERNATIONAL MAI 2005

Durée : 2h

Enseignants : G. Garrouste et Ph. Diot

Extrait de : Alternatives Economiques n°218, octobre 2003

La directive européenne de juin 2003, la deuxième que l'Union consacre à l'électricité, impose aux États membres de donner le libre choix de leur fournisseur d'électricité à toutes les entreprises à partir du 1^{er} juillet 2004, puis à tous les particuliers à partir du 1^{er} juillet 2007. Dans la plupart des États membres, seules les grosses entreprises avaient cette possibilité depuis quelques années. Sauf dans les pays qui avaient déjà choisi de libéraliser totalement leur marché, comme le Royaume-Uni et l'Allemagne (du moins en théorie pour ce dernier pays).

La Commission européenne pousse en avant l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité depuis le début des années 90. Son objectif affiché est une baisse des prix pour les consommateurs. Les anciens monopoles publics intégrés, présents un peu partout en Europe, sont accusés de pratiquer des prix trop élevés, d'être inefficaces, dotés d'une faible productivité et enclins au surinvestissement : à l'instar d'EDF en France, ils entretiendraient des parcs de centrales surdimensionnés par rapport aux besoins réels.

- 1/ Expliquer ce qu'est une directive européenne. Quelles sont les autres sources du droit communautaire dérivé ? Donner leurs caractéristiques. (5 points)
- 2/ Quelle est la place du droit dérivé par rapport au droit originaire ? (1 point)
- 3/ Quelles sont les attributions de la Commission européenne ? (4 points)
- 4/ A partir de la phrase soulignée expliquer le processus de décision dans l'Union européenne et en particulier le rôle des différentes institutions. (4 points)
- 5/ Quelle est la place de l'électricité dans le commerce extérieur français? Plus généralement quelle est la situation énergétique extérieure de la France ? (2 points)
- 6/ Quelles sont les théories qui peuvent être opposées en matière de commerce de l'électricité ? (2 points)
- 7/ Quelles sont les contraintes technologiques et commerciales qui pèsent sur la production et la commercialisation de l'électricité ? (2 points)